



Communiqué du Corps de police

Arrestation d'un voleur à la tire

Samedi 21 novembre, des inspecteurs de la Police judiciaire de Lausanne ont interpellé un homme qui venait de commettre un vol à l'étalage dans un grand magasin. Les investigations qui ont suivi, menées par les membres de la Brigade du patrimoine, ont permis d'établir que l'homme, âgé de 25 ans, avait déjà sévi au centre-ville le matin et dérobé deux téléphones portables à des passants. Il a été dénoncé au Ministère public et condamné.

Le 21 novembre 2020, des membres du groupe « Voie publique » de la Brigade du patrimoine de la Police judiciaire de Lausanne ont repéré dans le centre-ville un individu au comportement suspect et l'ont suivi. Arrivé dans un magasin, l'homme a dérobé plusieurs vêtements. Les inspecteurs l'ont alors interpellé et l'ont acheminé à l'Hôtel de police.

Les investigations menées par les inspecteurs ont permis d'établir que l'auteur, un ressortissant algérien de 25 ans, n'en était pas à son coup d'essai et qu'il avait dérobé deux téléphones portables le matin même à des passants dans la rue. Les appareils n'ont pas été retrouvés. L'homme a été présenté au procureur Strada pour vol et condamné.

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, la Police de Lausanne rappelle ses conseils de prévention :

- Ne jamais laisser ses affaires sans surveillance
- Ne pas se laisser distraire
- Ne pas se déplacer avec de grosses sommes d'argent sur soi
- Conserver ses objets de valeur dans les poches intérieures de ses vêtements
- Toujours fermer son sac à main

Des vidéos permettant de se rendre compte du mode opératoire des voleurs à la tire sont disponibles sous ce [lien](#).

Le Corps de police

Renseignements médias: M. Sébastien Jost, chargé de communication, tél +41 21 315 36 81

Lausanne, le 25 novembre 2020